

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 juin 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	28	4	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, BOUR Coline à MUZETTE Thierry, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric à SIMON Philippe.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine

Membres absents : CHAMPAUD Marc

Secrétaire de séance : Thierry MUZETTE

PERSONNEL

Délibération n°72-2021 : Création d'un poste de chargé de mission PCAET

Madame la Présidente rappelle que le lancement de l'élaboration du PCAET de la Communauté de Communes a été validé en Conseil Communautaire le 12 avril 2018 confirmé le 12 décembre 2019 par l'adoption du projet PCAET.

En effet, la Communauté de Communes, consciente du rôle primordial de fédérateur local et d'animateur du territoire en matière de transition énergétique qu'elle peut jouer, a souhaité s'engager dans une démarche volontaire pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) alors qu'elle n'y était pas contrainte par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV).

À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET doit prendre en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie : réduction des consommations d'énergie, réduction de la précarité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, adaptation du territoire aux effets du changement climatique, réduction des émissions de polluants atmosphériques, développement des énergies renouvelables et renforcement de la capacité du territoire à séquestrer le carbone.

Durant toute la phase d'élaboration de son projet, la Communauté de Communes s'est attachée à mobiliser et impliquer les partenaires et le grand public.

Le PCAET définitif sera proposé au conseil communautaire de septembre 2021.

Parmi les 33 actions prévues, une action transversale concerne l'animation et la mise en œuvre du PCAET avec la création d'un poste de chargé de mission.

Pour mener à bien cette action, la Communauté de Communes a recherché un partenariat avec les Communautés de Communes Briance Combade, Briance Sud Haute-Vienne et Pays de Saint Yrieix pour pouvoir recruter une personne à temps plein :

- 2 jours pour la CCPV
- 1 jour pour la CCBSHV
- 1 jour pour la CCBC
- 1 jour pour la CC Pays de Saint Yrieix

Le coût total annuel du service unifié est estimé à 36 000 € par an, à répartir entre les 4 collectivités en fonction du prorata temporis. Afin de diminuer ce coût, il est possible de bénéficier du dispositif volontaire territorial en administration (mission de 12 à 18 mois, pour un jeune de 18 à 30 ans, avec un niveau de diplôme au moins égal à bac +2) qui permet d'obtenir une aide forfaitaire de l'état de 15 000 €.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

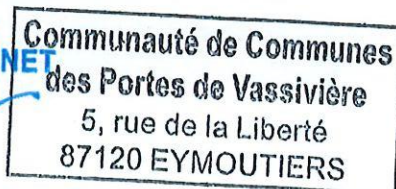
- **CREER** un emploi non permanent à temps plein sous la forme d'un contrat de projet pour le poste de Chargé de mission PCAET (CAT B – grade rédacteur principal – indice maximum IM 465) pour une durée de 2 ans à compter du 1er octobre 2021 ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à solliciter la demande de financement auprès de l'Etat pour le dispositif Volontaire territorial en Administration ;
- **AUTORISER** Madame La Présidente à signer les conventions de service unifié avec les Communautés de Communes Briance Combade, Briance Sud Haute-Vienne et Pays de Saint Yrieix ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à réaliser l'ensemble des formalités liées à la création de ce poste ;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 juillet 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **21 JUIL. 2021**
Publié le : **21 JUIL. 2021**